



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



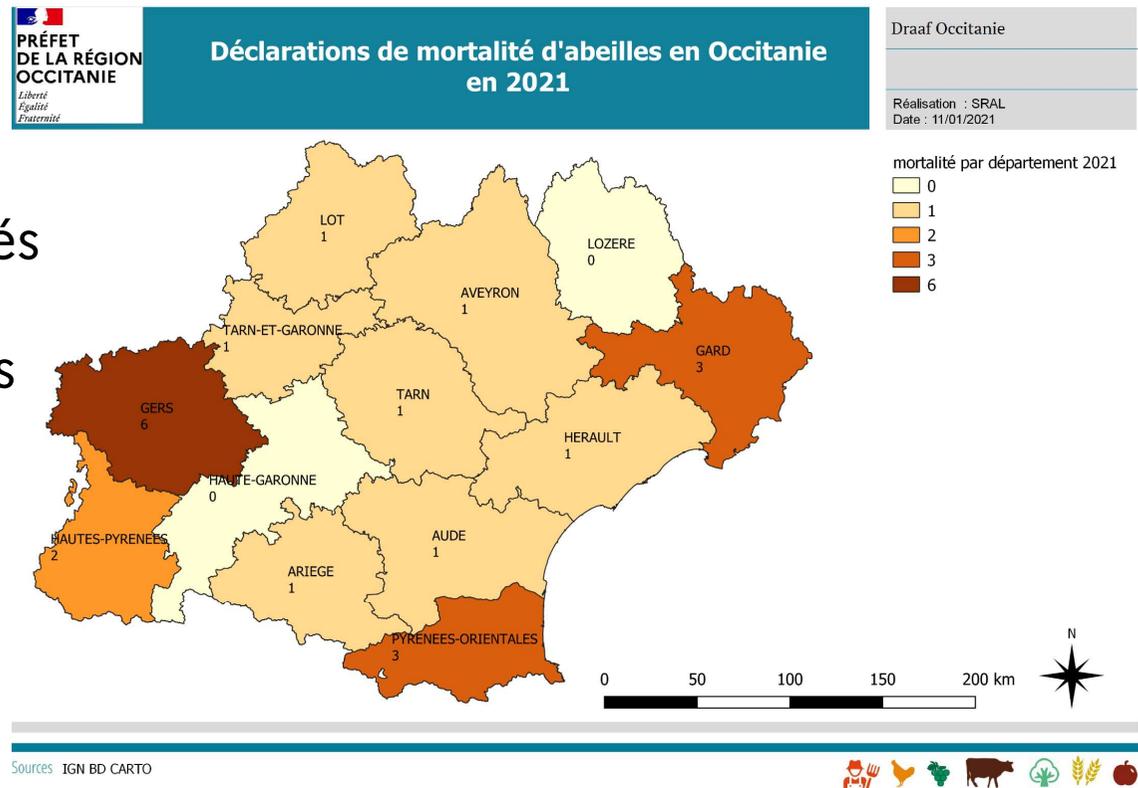


Mortalité des abeilles

- Bilan 2021
 - Perspectives 2022
-

Bilan 2021 – Déclarations de mortalités

- 21 déclarations de mortalité d'abeilles sur l'Occitanie vs plus de 7400 apiculteurs déclarés en 2021 en Occitanie
- Nombre de déclarations fortement corrélé au facteur humain :
 - Agents DDETSPP
 - Vétérinaires apicoles
 - Apiculteurs



Bilan 2021 – Déclarations de mortalités

- Sur 21 déclarations de mortalités :
 - 2 sont sans suite (retrait de l'apiculteur) 
 - 4 sont liées à des problèmes d'alimentation ou de fatigue des ruchers 
 - 7 sont liées à des problèmes de maladies ou de parasites (intoxication peu probable mais non écartées pour 5 d'entre elles) 
 - 8 sont des intoxications probables à confirmer 

Bilan 2021 – Actions du SRAL (hors enquête Cadours)

- 3 cas sans intervention d'un agent SRAL prévenu trop tard ...
- Déplacement d'un agent du SRAL pour 7 cas de mortalités d'abeilles, essentiellement en début d'année
 - 3 cas s'avèrent imputables à des maladies ou à un stress de fatigue
 - 4 cas d'intoxications probables à confirmer
 - Dont 2 cas dans les Pyr. Orientales (mortalités récurrentes depuis 2019) ayant entraîné **15 inspections « intrant »**

Aucune Enquête MMAA n'a permis de déterminer le ou les auteurs de ces intoxications



Bilan 2021 – Actions du SRAL (hors enquête)

- Organisation et animation d'une réunion avec l'ensemble des agents DD(ETS)PP pour présenter la note de service qui régit la mission et échanger autour des difficultés qui en découlent au niveau local afin de mettre en place :
 - l'utilisation d'un outil collaboratif
 - un protocole de communication et d'actions suite à une déclaration
 - Rencontres et entretiens avec plusieurs acteurs du milieu apicole (GDSEA, Syndicats apicoles, apiculteurs...)
 - Suivi des déclarations des traitements de lutte anti vectorielle et de démoustication par voie aérienne (EID, ARS).
-

Bilan 2021 – Enquête Cadours

- **3 mois** de récupération des données, d'analyse de risque, de sélection d'exploitations, d'élaboration de protocole, de galères QGIS et d'échanges avec l'OFB ...
- **1 mois et demi** de surveillance OFB + SRAL des semis de 23 exploitations → **Identification de 21 exploitations à contrôler**
- **5 jours** de contrôles sur place → **Inspection de 19 exploitations**
- **26 prélèvements** envoyés aux laboratoires pour analyses (dont 2 prélèvements de semences)

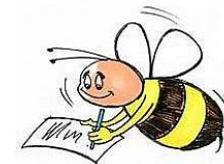
Affaire toujours en cours



Orientations 2022



- Clôture du dossier Cadours
- Suites aux mortalités 2021, 2 secteurs vont être « enquêtés » avec mise en contrôle de plusieurs structures.
- Amélioration de la coopération entre SRAL et DDETSPP
- Rencontre entre agents DDETSPP, agents SRAL et acteurs du milieu apicole occitan à organiser
- Elaboration d'un protocole et de modèles de réponses aux administrés





Etape du plan d'action lors d'une déclaration

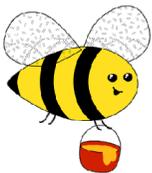
- 1- Contacter les vétérinaires pour convenir d'une rencontre avec apiculteur et vétérinaire
 - 2- Faire analyser les abeilles, repérage du territoire (les arbres en fleurs, informations sur les exploitations et cultures environnantes)
 - 3- Travail d'investigation au bureau avec les informations recueillies sur le terrain et les informations administratives connues (parfois peu d informations et de contacts possibles)
 - 4- Elaboration d'une cartographie (formé sur Qgis)
 - 5- Intégration des résultats d'analyses des abeilles en fonction de l'état des connaissances dans la littérature scientifique (acquisition de ressources documentaires en cours)
 - 6 – Déclenchement des inspections intrants (inopinées) chez les exploitants ciblés (importance d'un renseignement précis et factuel émanant du terrain (apiculteurs)
 - 7- Inventaires des stocks de produits détenus et analyse des registres (achats et cultures)
 - 8- Conclusion!!
-

3 suspicions d'intoxication en 2022 et les suites envisagées ... qui se heurtent aux contingences locales

2 mortalités déclarées sur la même communes dans le Gard à une semaine d'intervalle

1 mortalité dans l'Hérault

- 80% des MMAA ont lieu en avril
- L'Occitanie est une zone très étendue (superficie > à celle de l'Irlande)
- 3 agents pour 13 départements sont affectés (pour partie de leur temps) au pilotage des actions de contrôle après les déclarations de mortalités d'abeilles
- Travail avec les régions limitrophes souvent nécessaire
- Travaux d'analyse et d'investigation très chronophages





Perspectives 2023

Développer la stratégie de contrôle et d'analyse de risques (renseignement)

Progresser dans les méthodes de recherches et d'enquête

Former les agents aux problématiques des MMAA et des outils nécessaires aux enquêtes (Carto, analyse de données, ...)

Organiser la surveillance des territoires repérés l'année n-1 – Suites judiciaires au premier contrôle présentant une anomalie

Les MMAA sont une porte d'entrée pour repérer les pratiques agricoles irrégulières en matière d'utilisation et d'application des produits phytopharmaceutiques



Merci de votre attention...
